

Neuchâtel, le 21 août 2024

Un Prix de la citoyenneté pour mettre en lumière des initiatives exemplaires

Pour la onzième année consécutive, la Ville de Neuchâtel récompensera ses citoyennes et ses citoyens qui s'engagent dans la vie locale avec des actions en faveur de la solidarité, de l'entraide et de la promotion ou la préservation de la biodiversité. Habitant-e-s et associations sont donc invité-e-s à déposer leur dossier (ou le dossier d'un tiers) jusqu'au 1^{er} octobre 2024. A la clé, un chèque de 5'000 francs permettra aux lauréat-e-s de développer leurs activités. La soirée de remise de prix aura lieu le 5 décembre à l'Hôtel de Ville. Les informations et le formulaire d'inscription sont [en ligne](#)... Alors, lancez-vous !

La persistance, voire la propagation de conflits armés, au Proche-Orient, en Europe et ailleurs, les conséquences dramatiques des changements climatiques, les dangers des routes migratoires, sans oublier, près de chez nous, la hausse des prix et la précarité qui s'installe : autant de facteurs qui assombrissent l'horizon et qui pèsent sur le moral des collectivités. En valorisant des initiatives exemplaires, émanant de la société civile et parfois peu connues du grand public, le Prix de la citoyenneté de Neuchâtel intervient comme un pare-feu d'esprit local à l'anxiété rampante.

« Plus que jamais, nous comptons sur ces précieuses initiatives de la société civile, dont on a pu mesurer au moins à dix reprises l'utilité, en matière de partage, de découverte et d'ouverture à l'autre, de solidarité, de lutte anti-gaspillage et tant d'autres thèmes qui nous tiennent à cœur », souligne Julie Courcier Delafontaine, conseillère communale en charge de la culture, de la cohésion sociale, de l'intégration et des ressources humaines.

Lancé en 2014, le Prix de la citoyenneté de la Ville de Neuchâtel a en effet pour but de reconnaître et de récompenser les personnes ou les groupes qui, spontanément, lancent des actions d'entraide et de soutien aux autres. Des critères élargis depuis avec l'introduction d'initiatives touchant aussi l'écologie et la durabilité.

Des exemples inspirants

L'an dernier par exemple, les Nouveaux jardins de l'EPER ont remporté le 10^e Prix de la citoyenneté avec pour adage « cultiver la terre, cultiver les liens ». Ce projet qui réunit migrant-e-s et autres habitant-e-s de Neuchâtel a été distingué pour sa dimension symbolique forte et son apport concret en termes de rencontres et d'intégration. En 2022, c'était « Sens'Egaux » qui était sous les feux des projecteurs : cette association née à Neuchâtel redonne une nouvelle vie à des objets au travers d'ateliers de recyclage et de réparation tout en offrant un espace d'expression libre et de création.

Le jury, composé de personnalités issues des milieux associatif, médiatique, artistique, universitaire et du Parlement des jeunes, fera son choix parmi les **dossiers attendus jusqu'au 1^{er} octobre**, un choix soumis ensuite au Conseil communal pour validation. Il est possible de proposer la candidature d'un-e ami-e, proche, connaissance ou collectif répondant aux critères d'attribution, ou de postuler en son nom propre.

La cérémonie de remise du prix aura lieu le **5 décembre à l'Hôtel de Ville**, en présence du Conseil communal in corpore. Doté d'un montant de 5'000 francs, le prix sera remis ou partagé entre un-e ou deux lauréat-e-s, accompagné d'une œuvre imaginée et réalisée par les étudiant-e-s de l'Académie de Meuron.

Informations et inscription au Prix de la citoyenneté :

www.neuchatelville.ch/prix-citoyennete

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Elsa Placi, chargée de projets intégration, Service de la cohésion sociale, 032 717 73 86

